

Règlement, à lire attentivement SVP

450 exposants
en 2016

Notre 10^{ème} FOLLE BROCANTE des Borderies est ouverte aux professionnels de la Brocante et particuliers, placements de 5h00 à 8h00. RESTAURATION, BOISSONS, GLACES sont réservées à l'organisation.

« POSSIBILITÉ D'ARRIVER LA VEILLE AVANT 20h00 »

Le samedi 21 juillet (9h00 à 12h15/14h15 à 20h00), des bénévoles seront en charge de vous donner votre emplacement et de vous faire régler.

- Pour les exposants qui régleront à l'avance : accès en priorité à notre manifestation, file de GAUCHE
- Pour les exposants qui régleront le jour J : accès file de DROITE, délai d'attente plus important. Remplir préalablement votre bulletin avec votre pièce d'identité (qui sera contrôlée par l'organisation), merci de faire l'appoint afin de régler votre emplacement.

Pour être ensemble ARRIVER ensemble !!!

En soirée, votre emplacement devra être propre ; seuls les organisateurs sont autorisés, pour des raisons de sécurité, à vous placer (**prioritairement dans les rues du village, en dernier lieu le terrain de foot**). L'organisation décline toute responsabilité pour les dommages corporels, matériels et vols, aucun recours ne pourra être exercé en conséquence.

Nous invitons nos visiteurs à respecter les places de stationnement « Handicapé », nous serons intransigeants pour les contrevenants.

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Particulier n° Pièce d'identité :

n° Permis conduire :

Professionnel n° Registre du Commerce :

N° de Portable obligatoire pour confirmer votre emplacement par SMS

...../...../...../..... Adresse email :

.....@.....

NOMBRE de ml =x 1.50€ =€

Les règlements doivent nous parvenir par la poste, avant le dimanche 15 juillet 2018

Règlement par chèque Bancaire : PHOTOCOPIE de la CARTE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE